



■ Des mesures pour le bâtiment

Le gouvernement annoncera des mesures en faveur du bâtiment le 20 mars, a déclaré le 5 mars Patrick Liébus, le président de la Capeb (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment), à l'issue d'une entrevue avec le président de la République. Patrick Liébus avait auparavant attiré l'attention du chef de l'État sur la situation difficile du secteur du bâtiment qui risque de perdre, en 2013 et 2014, 40 000 emplois, dont la moitié dans le secteur de l'artisanat, soit plus de quatre fois le nombre de licenciements de PSA en 2012. Le principal sujet abordé entre les deux hommes a été le taux de la TVA qui doit passer en 2014 de 7 % à 10 % pour les travaux de rénovation et le logement social, Patrick Liébus appelant le chef de l'État à « trancher » en faveur du taux réduit de 5 %, qui permettrait notamment de lutter contre le travail « au noir ».